
	CADRE SUPERIEUR DE SANTÉ POLE PNEUMOLOGIE- REANIMATION-URGENCES- NEUROLOGIE	Codification ----- Version----- Date d'application
Gestion des Emplois et des Compétences		Page 1/6

SERVICE : Direction des Soins	GRADE : Cadre Supérieur de Santé
POSTE : Responsable de secteurs de soins d'activités paramédicales ou de Pôle et chargé de missions transversales	
CODE REPERTOIRE DES METIERS : 05U10	
DIPLOME REQUIS : Diplôme Professionnel paramédical + Diplôme Cadre de Santé ou équivalent ; Master 2 souhaitable	
CONNAISSANCES ET EXPERIENCE SOUHAITEES <ul style="list-style-type: none"> - Législation et réglementation professionnelle (approfondie), - Système de santé et organisation hospitalière (approfondie), - Maîtrise de la méthodologie conduite de projet - Expérience diversifiée dans le grade de Cadre de Santé., 	
<p>PRESENTATION DU PÔLE Pneumologie-Réanimation-Urgences-Neurologie (P.R.U.N)</p> <p>Le pôle regroupe les secteurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Pneumologie –UER – CLAT -Neurologie – Unité Neuro vasculaire- Unité Soins Intensifs Neuro -Laboratoire d'EEG et EMG -Réanimation – Unité de Soins Continus -Prélèvements d'Organes et de Tissus -Urgences – UHTCD - SMUR <div style="display: flex; align-items: center; margin-top: 10px;"> <ul style="list-style-type: none"> -Unité Chartraine du CESU 28 -Centre de Vaccination – CeGIDD – Infectiologie -Equipe de liaison addictologie (ELSA) - PASS <div style="font-size: 3em; margin-right: 20px;">}</div> <p>Encadrement direct des équipes par le cadre supérieur de santé</p> </div> <p>Ce pôle se compose de 317 professionnels de santé médicaux et non médicaux (dont personnel médical : 37,7 ETP).</p> <p>Les projets 2020-2024 du pôle visent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer l'efficacité des prises en charge des patients au service d'accueil des urgences - Elargir le champ d'action de l'ELSA - Améliorer l'offre de soins en pneumologie - Améliorer les conditions de prises en charge des patients en réanimation dont la construction d'un nouveau service de réanimation-USC - Développer la filière AVC - Faciliter le diagnostic et le traitement des affections neurologiques - Créer un service de santé publique et de prévention - Développer la formation CESU 	

	CADRE SUPERIEUR DE SANTÉ POLE PNEUMOLOGIE- REANIMATION-URGENCES- NEUROLOGIE	Codification ----- Version----- Date d'application
Gestion des Emplois et des Compétences		Page 2/6

DESCRIPTION DES ACTIVITES


① **Coordonne l'activité paramédicale du secteur ou du Pôle :**

- Il participe à la conduite du projet des services composants le secteur d'activité ou le Pôle, dans ce cas en collaboration avec le chef de pôle, le Coordonnateur Général des Soins et le Directeur référent
- Il veille à la bonne adéquation entre la charge de travail et les effectifs
- Il contrôle la coordination des prestations de soins dispensés aux patients par l'équipe pluridisciplinaire
- Il veille au respect des bonnes pratiques conformément aux règles professionnelles et à l'éthique
- Il propose, en accord avec les Chefs de Service ou le chef de Pôle, le Coordonnateur Général des Soins, les modifications d'organisation au sein des services ou du Pôle
- Il participe à la démarche d'amélioration continue de la qualité en lien avec les référents institutionnels et à l'évaluation des pratiques professionnelles
- Il suit et contrôle l'activité à l'aide des différents indicateurs internes et institutionnels en collaboration avec le contrôleur de gestion attaché au pôle
- Il contribue à l'optimisation de la gestion des lits sur le pôle, aux sorties des patients le matin et à l'utilisation du salon de sortie.
- Il facilite l'hospitalisation des patients en provenance des urgences.

② **Gère les moyens, matériels et humains, du secteur ou du Pôle :**

Le cadre supérieur de santé avec les cadres de santé :

- contribue à la mise en place d'une organisation de travail efficiente
- développe l'attractivité du pôle et contribue à la fidélisation du personnel
- s'engage dans la prévention des risques professionnels
- Contribue à analyser les causes et à lutter contre l'absentéisme
- Il anime, fédère et dynamise l'équipe de Cadres de Santé
- Il accompagne les Cadres dans la gestion du quotidien et des projets en s'adaptant aux besoins, aux attentes de chacun tout en veillant à favoriser leur potentiel évolutif
- Il évalue les Cadres de Santé du Pôle en prenant en compte leurs projets personnels et professionnels
- Il négocie l'attribution des ressources humaines dans les unités (remplacements ponctuels, besoins nouveaux, ...)
- Il assure une gestion rigoureuse des tableaux de bord RH du pôle et assure un contrôle de gestion mensuel avec le contrôleur de gestion de la DRH
- Il participe au recrutement du personnel et à la définition des fiches de poste
- Il participe à la gestion des situations d'inaptitude au poste de travail en lien avec la médecine du travail, la Direction des Relations Humaines et du Développement Social et la Direction des Soins et contribue au maintien dans l'emploi des agents du pôle
- Il veille au respect et à l'amélioration des conditions de travail, d'hygiène et de sécurité en collaboration avec les instances concernées
- Il assure l'arbitrage entre les Cadres de Santé du Pôle dans la gestion des ressources humaines
- Il reconnaît et valorise les potentiels humains notamment dans le cadre du dispositif d'évaluation des agents
- il organise la mobilité interne au pôle et inter pôle
- Il participe à l'élaboration du plan de formation du Pôle et en suit l'évolution.

	CADRE SUPERIEUR DE SANTÉ POLE PNEUMOLOGIE- REANIMATION-URGENCES- NEUROLOGIE	Codification ----- Version----- Date d'application
Gestion des Emplois et des Compétences		Page 3/6

③ Participe à la gestion économique du Pôle :

- Il participe au pilotage du pôle et à la mise en œuvre et au suivi du contrat de pôle
- Il participe en collaboration avec les Chefs de Service, et le cas échéant le chef de Pôle ainsi que le Directeur référent au suivi et au contrôle des budgets délégués
- Il est responsable de la gestion des stocks (consommables, matériels) avec délégation aux Cadres de Santé
- Il est responsable de la gestion des dotations, participe à l'élaboration des plans de travaux et d'équipements
- Il participe aux choix des équipements, à la priorisation en lien avec le Cadre Supérieur de Santé référent auprès de la Direction des Services Economiques, le Cadre de Santé, l'E.O.H si besoin.

④ Collabore avec le chef de pôle dans la gestion polaire :

- Au sein du secteur d'activités ou du Pôle, il participe à la définition, à la mise en œuvre et à l'évaluation des projets spécifiques en collaboration avec les responsables médicaux et en permettant la participation de l'ensemble des acteurs des différents services
- A l'échelle du territoire, il favorise la déclinaison des projets et le développement des filières de soins
- Il favorise l'évaluation des pratiques et des organisations voire impulse le changement, si nécessaire
- Il assiste le chef de pôle dans les délégations de gestion du pôle
- Il conseille et apporte son éclairage dans les stratégies de gestion et de conduite du projet du pôle
- Il participe à la réflexion sur le climat de travail du pôle et sur les évolutions nécessaires.

⑤ Communique et favorise les relations intra et extra hospitalières ainsi que la formation et la recherche :

- Il met en place une politique de communication en intra et inter pôle
- Il gère, traite et transmet les informations en amont et en aval
- Au sein de la Direction des soins, il contribue à la définition et à la mise en œuvre d'une politique de soins et de management. Il constitue le vecteur de diffusion de cette politique vers les secteurs et les pôles
- Il favorise la création et/ou le développement des réseaux et de filières de soins
- Il participe aux instances consultatives du service ou du Pôle
- Il prépare et anime des réunions des cadres du pôle
- Il participe et coordonne la réalisation du rapport d'activité du Pôle
- Il participe et/ou anime des groupes de travail multidisciplinaires au sein de l'Etablissement
- Il définit et organise en lien avec la direction des soins, le projet d'encadrement des étudiants et des nouveaux professionnels ainsi que leur capacité et modalités d'accueil
- Il contribue à la recherche et à l'enseignement médical et paramédical au sein du pôle
- Il participe aux travaux et réflexions de la Direction des Soins et accompagne la déclinaison du projet médical et de soins et son évaluation
- Il exerce une veille documentaire.

ENVIRONNEMENT DU POSTE

Complexité particulière de la fonction, inhérente aux activités de soins et caractérisée par la



**CADRE SUPERIEUR DE
SANTÉ
POLE PNEUMOLOGIE-
REANIMATION-URGENCES-
NEUROLOGIE**

Codification -----
Version-----
Date d'application

Gestion des Emplois et des Compétences

Page 4/6

multiplicité des intervenants et partenaires et par sa situation au carrefour de logiques soignantes, médicales, économiques, administratives et sécuritaires.

MODALITES D'EXERCICE

**Lieu de travail : HÔPITAUX DE
CHARTRES – Site Louis Pasteur -**
Bâtiment situé à la Direction des Soins

Horaires habituels : amplitude horaire adaptée
aux missions.

	Horaires de référence	Périodicité
GARDES sur place : Samedi, Dimanche et Fériés (Voir Annexe)	8h30-16h30	Selon planning de garde ; à raison d'une par trimestre en moyenne
ASTREINTES	/	/
ALTERNANCE JOUR/NUIT	/	/

RELATIONS PROFESSIONNELLES

1) AU SEIN DU SECTEUR D'ACTIVITES OU DU POLE :

L'ensemble de l'équipe médicale soignante et administrative. Le Directeur référent de Pôle, le cas échéant.

2) AVEC D'AUTRES SERVICES :

Ensemble des directions fonctionnelles du Centre Hospitalier
Ensemble des professionnels hospitaliers médicaux et non médicaux

3) AVEC L'EXTERIEUR :


Tous les partenaires et intervenants ponctuels ou habituels, liés à la coordination de l'activité du secteur ou du Pôle.

Les équipes du GHT HOPE 28

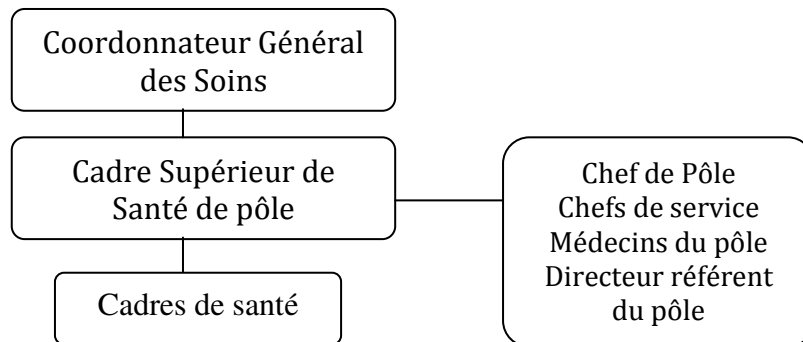
Professionnels des écoles et instituts de formations

MOYENS MIS A DISPOSITION

- **MOYENS MATERIELS ET RESSOURCES :** Poste bureautique équipé, Ipad, secrétariat de la Direction des Soins
- **FORMATIONS DIVERSES :** Accès à la formation continue

	CADRE SUPERIEUR DE SANTÉ POLE PNEUMOLOGIE- REANIMATION-URGENTES- NEUROLOGIE	Codification ----- Version----- Date d'application
Gestion des Emplois et des Compétences		Page 5/6

POSITIONNEMENT DU POSTE DANS L'ORGANIGRAMME




OBSERVATIONS :

Le Cadre Supérieur de Santé contribue activement à la réalisation des objectifs institutionnels définis par le Projet d'Établissement, et notamment ceux directement liés au développement du projet médical et de soins.

Au sein de la Direction des Soins, il est un collaborateur proche du Directeur des Soins auquel il rend compte régulièrement et pour lequel il fait preuve de loyauté et d'assertivité. Il peut être chargé de missions transversales au sein de la Direction des soins ou de l'établissement.

Historique

Indice de version	Actualisation	Modification	Rédaction	Vérification	Approbation
V2	02/10/20		D. MARTIN Cadre Supérieur de Santé / V. BIANCO Coordonnateur Général des Soins	Dr. KALFON Chef de pôle / V. BIANCO Coordonnateur Général des Soins	V. BIANCO Coordonnateur Général des Soins / J. GUILLAUME DRH

	CADRE SUPERIEUR DE SANTÉ POLE PNEUMOLOGIE- REANIMATION-URGENCES- NEUROLOGIE	Codification ----- Version----- Date d'application
Gestion des Emplois et des Compétences		Page 6/6

ANNEXE

MISSION GENERALE pendant les gardes (horaires : 8h30-16h30)

① Présent sur site les samedis / dimanches / fériés, il a pour mission générale d'assurer la coordination de l'activité de soins au sein des Hôpitaux de Chartres, tous sites confondus.

Pour cela :

- à sa prise de fonction, il se munit de la mallette de garde et du DECT au service de la Sécurité (les redépose en fin de journée ; exceptionnellement aux Admissions des Urgences,). Il s'informe du déroulement de la nuit (cahier de transmissions dans la mallette),

- il assure au minimum un passage dans chaque service du site de Louis Pasteur et en fonction des situations, il peut être appelé à se déplacer sur les sites de St Brice et de l'Hôtel Dieu,

- il est l'interlocuteur des Urgences en cas de difficulté de gestion des lits, en présence d'une situation tendue. Il contribue à l'orientation des patients en lien avec les médecins et le Directeur de Garde si besoin,

- il prend toutes les mesures utiles pour assurer la continuité des soins en cas d'absentéisme dans les services, en lien avec le Directeur de Garde, pour cela :

- ✓ il explore toutes les solutions internes au service concerné,
- ✓ en second lieu, il envisage la mutualisation possible entre services, selon l'activité et le niveau des compétences requises,

④ en dernier recours, il propose au Directeur de Garde l'octroi de vacation supplémentaire, et contacte les agents figurant sur la liste des volontaires à sa disposition dans la mallette.

- il est une personne ressource pour les équipes soignantes afin de les accompagner face à toutes situations difficiles (gestion des patients, des familles, agressions, gestion du matériel, etc...),

- il a la délégation de la signature du Directeur pour les autorisations de permission, après signature du médecin responsable du patient,

- moyens à disposition : - bureau cadre de nuit (hall d'entrée Pasteur, clé service Sécurité),